

Inventaire floristique

Rapport Campagne de Forage KO4 (Grille 100 x 100m) Août 2011

Equipe Conservation Flore Vale Nouvelle-Calédonie 12/08/2011



Sommaire

1.	INTRODUCTION	2
	MATERIEL ET METHODES	2
2.1.		2
2.2.		2
3.	RESULTATS	3
3.1.		3
3.2.	Surface d'habitat impactée	8
3.3.	Cartographie des habitats	
3.4.		12
3.5.	Liste d'espèces	12
3.6.		
3.	6.1. Espèces rares :	
3.	.6.2. Espèces non-évaluées	20
3.	.6.3. Espèces protégées :	20
4.	CONCLUSION	21



1. INTRODUCTION

La campagne d'inventaires concerne ici la maille de forages de 100 m par 100 m donnant suite à une première campagne datant de 2008 d'espacement de 200m x 200m. Une partie des forages de cette campagne est située sur des pistes existantes, issus de la campagne précédente mais également d'anciens tracés plus anciens. Le présent dossier contient l'ensemble des données des inventaires floristiques nécessitant une ouverture de pistes mais également des zones de pistes plus anciennes nécessitant un « rafraichissement » suite à un début de repousse. Le bassin versant concerné est connu sous la dénomination de « KO4 », ce qui correspond au 4^{ème} sous bassin versant de la section Ouest du bassin de la rivière Kué. Il s'agit principalement d'une plaine récupérant les matériaux d'érosion du Pic du Grand Kaori et du chaînon de montagne la séparant de la Plaine des Lacs. Ainsi, avec une grande partie de matériaux fins et de petites étendues de zones cuirassées ou gravillonnaires, cette partie du bassin est une surface favorable aux développements de maquis hydromorphe temporaire et aux maquis ligno-herbacés. Les maquis arbustifs sont moins nombreux que sur les plateaux cuirassés (ex. plateau de Goro).

Le document suivant est un bilan des inventaires de la zone, avec pour considération les espèces rares et protégées, les habitats impactés, la cartographie des formations végétales de la zone et la liste des espèces rencontrées.

2. MATERIEL ET METHODES

2.1. Les inventaires floristiques

Les inventaires botaniques ont pour objectif de décrire la composition floristique de chaque formation végétale afin de localiser des formations végétales à forte diversité en espèces (forêt primaire) ou contenant des espèces rares (nombreuses en maquis rivulaires bien préservés) et d'établir un plan de protection environnementale. L'inventaire est effectué selon les étapes suivantes :

- 1. Un inventaire du périmètre et surfaces du projet
- 2. Balisage des espèces rares.
- 3. Un plan de sauvegarde pour les espèces rares si ces dernières ne sont pas déjà intégrées dans des actions en cours ou des programmes existants.

2.2. Méthodologie de l'inventaire floristique

Le recensement¹ et l'identification des espèces végétales ont été réalisés par les botanistes du laboratoire de Botanique et d'écologie végétale de l'IRD et transmis en 2002 (T. Jaffré *et al.*, 2002, joint en annexe). Cette méthode consiste à faire un premier recensement des groupements floristiques selon le type de végétation, situation topographique et les effets de l'anthropogenèse.

Code	Description	Abondance/ Recouvrement
+	Individu ou peuplement isolé	<1%
1	Plusieurs petits peuplements	1-5%
2	Peuplements moyennement abondants	6-25%
3	Peuplements abondants	26-50%
4	Peuplements très abondants	51-75%
5	Quasiment mono-spécifique	76-100%

Tableau 1 : Coefficient d'abondance et explications (selon la table de Braün-Blanquet)

¹ Selon méthode phytosociologique de Braun-Blanquet.



3. RESULTATS

3.1. Description des végétations

Le bassin KO4 correspond à une plaine d'alluvions. C'est pour cette raison que la majorité des habitats qu'on retrouve dans la zone sont des maquis ligno-herbacé, largement représentés sur les sols fins de type gravillonnaires et en l'absence de cuirasse massive. En effet la cuirasse mince ou gravillonnaire permet l'établissement de larges étendues de cypéracées sur la majeure partie de la plaine.

Avec cette dominance de la strate herbacée, apparaissent également les espèces ligneuses accompagnatrices.

Les bordures extérieures de la plaine, soit les bas de pente et piémonts présentent des formations végétales plus denses, mais rares sont les sondages dans ces zones.

Au sein de la surface majoritairement gravillonnaire de la zone, des vallonnements sont présents de faible relief, avec quelques zones cuirassées alors dominées par une végétation de maquis arbustif variant de maquis de 1 à 4-5m. Ces surfaces restent anecdotiques comparées à l'ensemble de la plaine.

Le faible relief favorise également le développement d'un réseau hydrique assez important du fait des précipitations de la région et de l'influence des reliefs adjacents. Cette irrigation régulière et la rétention de l'eau dans les couches de surface (due à l'absence de cuirasse) favorise très largement les formations de maquis hydromorphes temporaires mais également des zones marécageuses ou hydromorphes permanentes dans les parties les plus basses ou plus imperméable.

Toutes les végétations précitées sont décrites de façon détaillée dans les études de caractérisation de la flore du Sud, fournies en 2004 par l'IRD.



Maquis ouvert sur sols gravillonnaires





Maquis arbustif semi-ouvert





Sous-bois d'un maquis ligno-herbacé de bas de pente : évolution de la strate arbustive de façon plus marquée



Sur sols gravillonnaires : abondance des Sannantha leratii et des Dracophyllum ramosum





Maquis ligno-herbacé de bas de pente (peu évolué sur ce cliché)



Maquis ligno herbacé à hydromorphie permanente au premier plan





Maquis ligno-herbacé à hydromorphie temporaire





Maquis ligno-herbacé : on aperçoit ici des petits fragments de cuirasse sur un sols gravillonnaire sous-jacent



Zones classées dans la catégorie « sols nus, érodés »

3.2. Surface d'habitat impactée

Type de formation végétale	pistes (m²)	nbre de sondages	sondages (m²)	surfaces totales	%
Creeks, dolines, lacs	1333,8	1	100	1433,8	1,1
Zones anthropisées	3614,7	1	100	3714,7	2,8
Sol nu, zones dégradées	7065,3	15	1500	8565,3	6,4
Maquis des plaines hydromorphes	4397,9	10	1000	5397,9	4,0
Maquis des sols à hydromorphie temporaire	46621,5	82	8200	54821,5	41,0
Maquis ligno-herbacé des pentes érodées	2057,0	3	300	2357,0	1,8
Maquis ligno-herbacé de bas de pente et de piémonts	4052,5	16	1600	5652,5	4,2
Maquis arbustif ouvert sur sol ferralitique cui rassé	22340,8	33	3300	25640,8	19,2
Maquis arbustif semi-ouvert sur sol ferralitique cuirassé ou gravillonnaire	11365,7	18	1800	13165,7	9,9
Maquis dense sur sol ferralitique cuirassé ou gravillonnaire	3215,2	12	1200	4415,2	3,3
Maquis paraforestier à Gymnostoma deplancheanum	2877,2	7	700	3577,2	2,7
Maquis paraforestier à Arillastrum gummiferum	1142,1	2	200	1342,1	1,0
Forêt à Arillastrum gummiferum	246,0	1	100	346,0	0,3
Maquis paraforestier sur colluvion	765,1	2	200	965,1	0,7
Forêts dominée par Agathis lanceolata	1408,1	5	500	1908,1	1,4
Maquis paraforestier de piémonts	117,2	2	200	317,2	0,2
SOMME	112620,1	210	21000	133620,1	100,0

Les résultats exprimés ici confirment les observations des types de végétations occupant cette zone largement dominée par les maquis hydromorphes temporaires. Ajoutés aux maquis ouverts et semi ouvert sur cuirasse ou sol gravillonnaire, cet ensemble couvre 70% des habitats rencontrés.

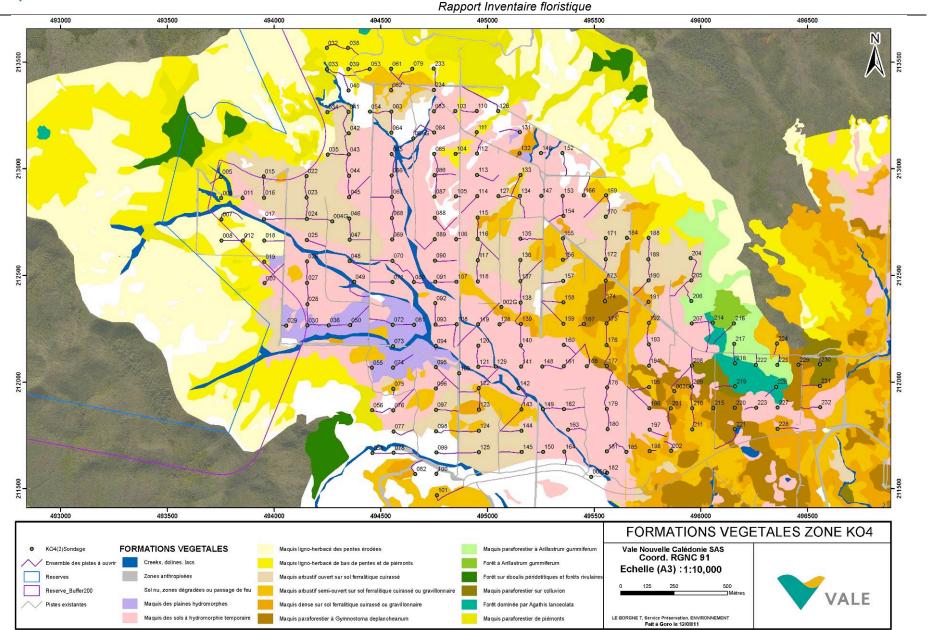
Il est toutefois à noter que des habitats remarquables tels que « Forêt dominée par *Agathis lanceolota* » ou encore « Forêt à *Arillastrum gummiferum* » sont répertoriées et impactées par cette campagne. Ces deux habitats figurent parmi les formations végétales d'intérêt patrimonial d'après le Code de l'Environnement. Une demande d'autorisation précise sur ces habitats sera donc jointe au présent dossier.



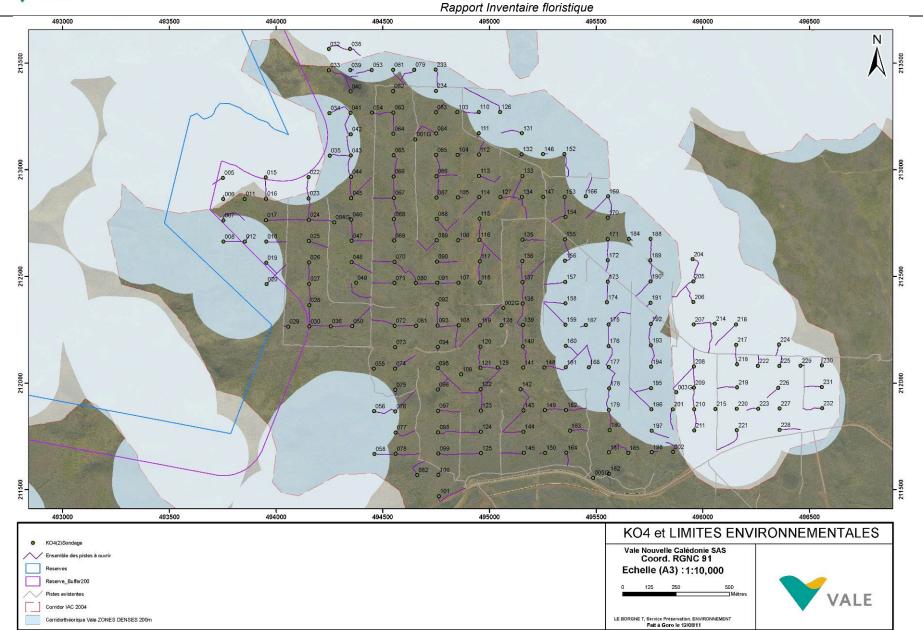
3.3. Cartographie des habitats

Les deux cartes suivantes montrent l'ensemble des sondages de cette campagne avec, sur la première, la cartographie des habitats, et sur la seconde, les limites des corridors (tampon de zones denses : forestières ou parfois pré-forestières).











3.4. Coupe de bois

Gestion de la biomasse végétale lors du défrichement inhérent à la campagne de forage sur la KO4 :

Lors de cette campagne, près de 13.3 Ha de 15 formations végétales différentes vont être défrichés pour l'ouverture des pistes et des plateformes. Toutefois, seules 6 d'entre elles présentent un intérêt en termes de récupération de bois, ceci grâce à la densité et la hauteur du couvert végétal ainsi que la nature des essences présentes (ex : *Gymnostoma deplancheanum*).

Le bois récupéré est soit mis à la disposition des populations locales pour des besoins domestiques ou de construction, soit broyé en copeaux pour les opérations de revégétalisation.

Ci-dessous, le détail des formations ainsi que les surfaces potentiellement impactées :

Type de formation	m²
Forêt à Arillastrum gummiferum	346
Forêts dominée par Agathis lanceolata	1908
Maquis paraforestier à Arillastrum gummiferum	1342
Maquis paraforestier sur colluvion	965
Maquis paraforestier à Gymnostoma deplancheanum	3577
Maquis paraforestier de piémonts	317
TOTAL	8456

Aussi, seules les zones dont la hauteur dépasse 5m parmi celles présentées ci-dessus seront défrichées manuellement.

Cependant, la récupération du bois sera sujette à la présence ou non de la petite fourmi électrique (*Wasmannia auropunctata*). Si sa présence était avérée, le bois coupé serait laissé sur place afin d'éviter une potentielle propagation vers des zones saines.

3.5. <u>Liste d'espèces</u>

Les résultats sont présentés ici sous forme de « présence / absence » par groupe d'habitats afin de simplifier la lecture des données. Les fichiers différenciés avec abondance par espèce sont cependant conservés dans les registres d'inventaires.

La liste suivante contient l'ensemble des espèces rencontrées sur la zone d'étude KO4, 243 taxons ont ainsi été répertoriés en s'appuyant également sur les inventaires réalisés en 2008 sur cette même zone. Cette diversité s'explique par la diversité des habitats, mais également les distances parcourues lors de ces inventaires augmentant ainsi les probabilités de rencontrer l'ensemble des espèces.

La colonne 'statut' présente le degré de rareté de la plante suivant les critères internationaux de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Signification des catégories :

En = En danger

Vu = Vulnérable

NE = correspond aux taxons dont le risque est non-évalué

Si la case ne contient aucune information cela correspond à la catégorie FR (ou LR) qui correspond à une faible risque pour l'espèce.

Espèce en rouge = signifie que l'espèce est protégée par le Code de l'Environnement de la Province Sud.

Code utilisé dans les titres de colonnes :



SN,ZD,PF: Sol nu, zones dégradées ou passage de feu	MPGd: Maquis paraforestier à Gymnostoma deplancheanum
MPH: Maquis des plaines hydromorphes	MPAg: Maquis paraforestier à Arrilastrum gummiferum
MSHT: Maquis des sols à hydromorphie temporaire	MPP: Maquis paraforestier de piemonts
MLHPE: Maquis ligno-herbacés des pentes érodées	FDAI: Forêt dominée par Agathis lanceolata
MLHBPP: Maquis ligno-herbacés de bas de pentes et de piémonts	FAn: Forêt à Arillastrum gummiferum
MAOSFC: Maquis arbustif ouvert sur sol férralitique cuirassé	MPC: Maquis paraforestier sur colluvion
MASOSFC/G: Maquis arbustif semi-ouvert sur sol férallitique cuirassé ou gr	avillor C: Creek,
MDSFC/G: Maquis dense sur sol férrallitique cuirassé ou gravillonnaire	Espèces rares

			Statut « E » Endémique ; « A » Autochtone	MAOSFC/MASOSFC/SN,ZN,PF	MDSFC/G	MLHPE/MLHBPP	MPH/MSHT/C	PMGd/MPAg/ MPP/MPC/FDAI/Fan
Famille	Espèces	IUCN		J				1
ANACARDIACEAE	Euroschinus elegans	LR	E	1	1			1
ANNONACEAE	Xylopia pancheri	LR	E	1	1	1		1
APOCYNACEAE	Alstonia coriacea	LR	E	1	4	1		1
APOCYNACEAE	Alstonia lenormandii	LR	E	1	1	1		1
APOCYNACEAE	Alyxia baillonii	LR	E	4		4		1
APOCYNACEAE	Alyxia clusiophylla	LR	E _	1		1		
APOCYNACEAE	Alyxia cylindrocarpa	LR	E					1
APOCYNACEAE	Alyxia glaucophylla	LR	E	1		1		
APOCYNACEAE	Alyxia leucogyne	LR	E					1
APOCYNACEAE	Alyxia tisserantii	LR	E					1
APOCYNACEAE	Cerberiopsis candelabra	LR	E					1
APOCYNACEAE	Melodinus balansae	LR	Е		1	1		1
APOCYNACEAE	Pagiantha cerifera	LR	E	1	1	1		1
APOCYNACEAE	Parsonsia effusa	LR	E					1
APOCYNACEAE	Parsonsia flexuosa	LR	E					1
APOCYNACEAE	Parsonsia longiflora	LR	E					1
APOCYNACEAE	Rauvolfia semperflorens	LR	E			1		1
AQUIFOLIACEAE	llex sebertii	LR	Е	1				
ARALIACEAE	Arthrophyllum mackeei	VU	Е					1
ARALIACEAE	Meryta coriacea	LR	Е			1		1
ARALIACEAE	Polyscias dioicus	NE	E	1		1		1
ARALIACEAE	Polyscias pancheri	NE	Е	1	1	1		
ARALIACEAE	Schefflera reginae	LR	Е					1
ARAUCARIACEAE	Agathis lanceolata	LR	Е					1
ARECACEAE	Basselinia pancheri	LR	Е					1
ARECACEAE	Cyphokentia macrostachya	LR	Е					1
ASCLEPIADACEAE	Leichardtia billardieri	LR	Е	1		1		



ASPARAGACEAE	Cordyline neocaledonica	LR	E			1	1	1
ASPARAGACEAE	Lomandra insularis	LR	Е	1	1	1	1	
BIGNONIACEAE	Deplanchea speciosa	LR	Е		1	1		1
CASUARINACEAE	Gymnostoma deplancheanum	LR	E	1	1	1	1	1
CELASTRACEAE	Peripterygia marginata	LR	Е	1		1	1	1
CLUSIACEAE	Calophyllum caledonicum	LR	Α			1		1
CLUSIACEAE	Garcinia amplexicaulis	LR	Е	1	1	1	1	1
CLUSIACEAE	Garcinia balansae	LR	Е		1	1		1
CLUSIACEAE	Garcinia neglecta	LR	Е	1	1	1	1	1
CLUSIACEAE	Montrouziera sphaeroidea	LR	Е	1	1	1	1	1
CLUSIACEAE	Montrouziera sp cf gabriella	LR	Е		1			
CONNARACEAE	Rourea balanseana	LR	Е	1	1			
CUNONIACEAE	Codia discolor	LR	Е	1	1	1		1
CUNONIACEAE	Codia nitida	LR	Е	1	1	1		1
CUNONIACEAE	Codia spathulata	LR	Е	1	1	1		
CUNONIACEAE	Cunonia macrophylla	LR	Е			1		
CUNONIACEAE	Cunonia varijuga	NE	Е			1		
CUNONIACEAE	Geissois pruinosa	LR	Е			1		
CUNONIACEAE	Pancheria alaternoides	LR	Е	1	1	1	1	1
CUNONIACEAE	Pancheria beauverdiana	NE	Е		1			
CUNONIACEAE	Pancheria billardierei	NE	Е	1	1	1		1
CUNONIACEAE	Pancheria communis	LR	Е			1		
CUNONIACEAE	Pancheria confusa	LR	Е	1				
CUNONIACEAE	Pancheria hirsuta	LR	Е			1		
CYPERACEAE	Chorizandra cymbaria	LR	Α	1			1	
CYPERACEAE	Costularia comosa	LR	Е		1	1	1	1
CYPERACEAE	Costularia nervosa	LR	Е		1	1	1	1
CYPERACEAE	Costularia pubescence	LR	Е	1	1		1	
CYPERACEAE	Costularia xyridioides	LR	Е			1	1	
CYPERACEAE	Gahnia novocaledonensis	LR	Е	1	1		1	
CYPERACEAE	Lepidosperma perteres	LR	Е		1	1	1	1
CYPERACEAE	Machaerina deplanchei	LR	Е			1	1	1
CYPERACEAE	Machaerina rubiginosa	LR	Е			1		
CYPERACEAE	Schoenus tendo	LR	Е	1		1		
CYPERACEAE	Schoenus neocaledonica	LR	Е					
CYPERACEAE	Tricostularia guillauminii	VU	Е			1	1	
DILLENIACEAE	Hibbertia lanceolata	NE				1		
DILLENIACEAE	Hibbertia lucens	LR	Α	1	1	1		1
DILLENIACEAE	Hibbertia pancheri	LR	Е	1	1	1		1
DILLENIACEAE	Hibbertia pulchella	LR	Е	1	1	1	1	1
DILLENIACEAE	Hibbertia trachyphylla	LR	Е		1	1	1	1
DROSERACEAE	Drosera neocaledonica	LR	Е	1		1	1	
		1	+	1	 	1		1



EBENACEAE	Diospyros umbrosa	LR	E					1
EBENACEAE	Diospyros viellardii	LR	Е					1
ELAEOCARPACEAE	Dubouzetia confusa	LR	Е	1		1		1
ELAEOCARPACEAE	Elaeocarpus alaternoides	LR	Е	1		1		
ERICACEAE	Dracophyllum ramosum	LR	Е	1	1	1	1	1
ERICACEAE	Dracophyllum verticillatum	LR	Е	1	1			
ERICACEAE	Styphelia cymbulae	LR	Е	1	1	1		1
ERICACEAE	Styphelia pancheri	LR	Е	1	1	1	1	1
ERICACEAE	Styphelia veillonii	LR	Е			1		1
ERYTHROXYLACEAE	Erythroxylum novocaledonicum	LR	Е					1
EUPHORBIACEAE	Cleidion vieillardii var vieillardii	LR	Е		1	1		
EUPHORBIACEAE	Macaranga vieillardii	LR	Е		1			
EUPHORBIACEAE	Neoguillauminia cleopatra	LR	Е			1	1	1
FABACEAE	Storckiella pancheri	LR	Е		1	1	1	1
FLAGELLARIACEAE	Flagellaria neocaledonica	LR	Α	1		1	1	1
FLINDERSIACEAE	Flindersia fournieri	LR	Е		1			
GESNERIACEAE	Coronanthera pulchra	LR	Е			1		
GOODENIACEAE	Scaevola balansae	LR	Е			1		1
GOODENIACEAE	Scaevola beckii	LR	Е	1	1	1	1	1
GOODENIACEAE	Scaevola cylindrica	LR	Е			1		
HIPPOCRATEACEAE	Dicarpellum pronyense	LR	Е					
ICACINACEAE	Apodytes clusiifolia	LR	Е					1
LAMIACEAE	Gmelina lignum-vitrum	CR D	Е		1	1		
LAMIACEAE	Gmelina neocaledonica	LR	Е			1		
LAMIACEAE	Oxera neriifolia ssp. neriifolia	LR	Е	1	1			
LAMIACEAE	Oxera palmatinervia	LR	Е			1		1
LAURACEAE	Cryptocarya guillauminii	LR	Е		1			1
LAURACEAE	Endiandra bailonnii	LR	E					1
LAURACEAE	Litsea triflora	LR	E		1			
LENTIBULARIACEAE	Utricularia uliginosa	NE	Е				1	
LINACEAE	Hugonia penicillanthemum	LR	E	1	1	1		1
LOGANIACEAE	Geniostoma densiflorum	LR	E	1	1			
LORANTHACEAE	Amyema scandens	LR	Е	1	1	1		1
MALPIGHIACEAE	Acridocarpus austrocaledonica	LR	Е	1				
MALVACEAE	Maxwellia lepidota	LR	E		1	1	1	1
MELIACEAE	Dysoxylum canalense	LR	E		1			1
MELIACEAE	Dysoxylum minutiflorum	LR	Е			1		1
MENISPERMACEAE	Hypserpa neocaledonica	LR	Е	1	1	1		
MENISPERMACEAE	Hypserpa vieillardii	LR	Е			1		
MIMOSACEAE	Archidendropsis granulosa	LR	Е					1
MORACEAE	Ficus nitidifolia	LR	Е					1
MYODOCARPACEAE	Myodocarpus fraxinifolius	LR	Е	1	1	1		1
MYODOCARPACEAE	Myodocarpus involucratus	LR	Е		1	1	1	1



MYODOCARPACEAE	Myodocarpus sp	?	?			1		
MYRSINACEAE	Rapanea asymetrica	LR	Е	1	1	1		1
MYRSINACEAE	Rapanea diminuta	LR	Е	1				
MYRSINACEAE	Rapanea macrophylla	LR	Е		1	1		1
MYRSINACEAE	Rapanea rouxii	?	?	1				1
MYRSINACEAE	Rapanea sp	?	?	1		1		
MYRSINACEAE	Tapeinosperma robustum	LR	Е			1		1
MYRTACEAE	Arillastrum gummiferum	LR	Е	1				1
MYRTACEAE	Archirhodomyrtus turbinata	NE	Е		1	1	1	1
MYRTACEAE	Cloezia aquarum	VU	Е			1	1	
MYRTACEAE	Cloezia artensis	LR	Е	1	1	1	1	
MYRTACEAE	Cloezia buxifolia	VU	Е	1	1	1	1	
MYRTACEAE	Eugenia brongniartiana	LR	Е	1				
MYRTACEAE	Eugenia hurlimannii	LR	Е	1	1	1		
MYRTACEAE	Eugenia stricta	LR	Е	1	1	1		1
MYRTACEAE	Gossia alaternoides	LR	Е	1	1	1		
MYRTACEAE	Gossia cf vieillardii	NE	Е					1
MYRTACEAE	Melaleuca gnidioides	VU	Е				1	
MYRTACEAE	Melaleuca pancheri	LR	Е			1		
MYRTACEAE	Myrtastrum rufopunctatum	LR	Е			1	1	
MYRTACEAE	Piliocalyx laurifolius	LR	Е		1	1		1
MYRTACEAE	Rhodamnia andromedoides	LR	Е					1
MYRTACEAE	Sannantha Ieratii	LR	Е	1	1	1	1	1
MYRTACEAE	Stereocaryum rubiginosum	LR	Е			1		
MYRTACEAE	Syzygium pancheri	LR	Е			1		1
MYRTACEAE	Syzygium multipetalum	LR	Е			1		
MYRTACEAE	Syzygium ngoyense	LR	Е	1		1	1	
MYRTACEAE	Tristaniopsis calobuxus	LR	Е	1		1		
MYRTACEAE	Tristaniopsis glauca	LR	Е	1	1	1		1
MYRTACEAE	Tristaniopsis quillainii	LR	Е	1		1		
MYRTACEAE	Tristaniopsis macphersonii	VU D2	Е	1	1	1		
MYRTACEAE	Uromyrtus emarginata	LR	Е	1	1			1
MYRTACEAE	Uromyrtus myrtoides	NE	Е	1				
MYRTACEAE	Uromyrtus ngoyensis	LR	Е	1		1	1	
MYRTACEAE	Xanthomyrtus hienghenensis	LR	Е					1
MYRTACEAE	Xanthostemon aurantiacus	LR	Е	1	1	1	1	1
NEPENTHACEAE	Nepenthes vieillardii	LR	Е	1				1
OLEACEAE	Chionanthus brachystachys	LR	A			1		
OLEACEAE	Jasminum simplicifolium ssp. leratii	LR	E					1
OLEACEAE	Osmanthus austrocaledonicus	LR	E	1	1	1	1	1
ORCHIDACEAE	Bulbophyllum baladeanum	LR	E					1
ORCHIDACEAE	Cannaeorchis cymatoleguum	LR	E	1	1			
ORCHIDACEAE	Cannaeorchis fractiflexum	LR	E	<u> </u>	1			



ORCHIDACEAE	Cannaeorchis steatoglossum	LR	E	1				
ORCHIDACEAE	Cannaeorchis verruciferum	LR	E	1		1		1
ORCHIDACEAE	Dendrobate virotii	LR	E	1	1			1
ORCHIDACEAE	Eria rostriflora	LR	E					1
ORCHIDACEAE	Eriaxis rigida	LR	E	1		1	1	1
ORCHIDACEAE	Eleutheroglossum ngoyense	LR	E	1	1	1	1	
PANDANACEAE	Freycinetia graminifolia	LR	Е					1
PANDANACEAE	Freycinetia sp	NE	Е			1		
PANDANACEAE	Pandanus balansae	LR	E			1		1
PANDANACEAE	Pandanus lacuum	EN B1 + 2C	Е		1			
PHYLLANTHACEAE	Phyllanthus aeneus	LR	Е		1	1	1	1
PHYLLANTHACEAE	Phyllanthus castus	LR	E	1		1		
PICRODENDRACEAE	Austrobuxus carunculatus	LR	Е	1	1	1	1	
PICRODENDRACEAE	Austrobuxus cuneatus	LR	Α		1	1		
PICRODENDRACEAE	Austrobuxus pauciflorus	LR	Е					1
PICRODENDRACEAE	Austrobuxus rubiginosus	LR	Е		1			1
PICRODENDRACEAE	Longetia buxoides	LR	E	1		1		
PICRODENDRACEAE	Scagea oligostemon	V	E					1
PITTOSPORACEAE	Pittosporum deplanchei	LR	E		1	1	1	1
PITTOSPORACEAE	Pittosporum gracile	LR	Е			1		
PITTOSPORACEAE	Pittosporum hematomallum	LR	Е	1		1		1
PITTOSPORACEAE	Pittosporum muricatum	EN B1 + 2C	Е					1
PODOCARPACEAE	Dacrydium araucarioides	LR	Е	1	1	1	1	1
PROTEACEAE	Beauprea gracilis	LR	Е					1
PROTEACEAE	Beauprea spathulaefolia	LR	Е	1		1		1
PROTEACEAE	Grevillea exul	LR	E		1	1	1	
PROTEACEAE	Grevillea gillivrayi	LR	Е	1	1	1	1	1
PROTEACEAE	Stenocarpus comptonii	LR	Е	1	1	1		1
PROTEACEAE	Stenocarpus trinervis	LR	Е			1		
PROTEACEAE	Stenocarpus umbelliferus var billardieri	LR	Е			1		
PROTEACEAE	Stenocarpus umbelliferus var umbelliferus	LR	E	1	1	1	1	
RHAMNACEAE	Alphitonia neocaledonica	LR	Е	1	1	1	1	1
RUBIACEAE	Bikkia campanulata	LR	E			1	1	
RUBIACEAE	Coelospermum crassifolium	LR	Е	1		1		
RUBIACEAE	Cremocarpon rupicola var. rupicola	LR	Е	1		1		1
RUBIACEAE	Gardenia aubryi	LR	Е	1	1	1		1
RUBIACEAE	Gea platycarpa	LR	E		1			1
RUBIACEAE	Ixora francii var. angustifolia	LR	E	1	1	1	1	
RUBIACEAE	Morinda sp	LR	E	1	1	1	1	
RUBIACEAE	Normandia neocaledonica	LR	E			1	1	
RUBIACEAE	Psychotria cardiochlamys	LR	E					1
RUBIACEAE	Psychotria oleoides	LR	E		1			1
RUBIACEAE	Psychotria semperflorens	LR	E					1



RUBIACEAE	Tarenna hexamera	LR	E	1				
RUBIACEAE	Tarenna microcarpa	LR	Е				1	
RUBIACEAE	Tarenna rhypalostigma	LR	Е		1			1
RUTACEAE	Comptonella drupacea	LR	Е	1	1			
RUTACEAE	Comptonella lactea	LR	Е	1	1			1
RUTACEAE	Halfordia kendac	LR	Е	1	1			1
RUTACEAE	Medicosma leratii	EN	Е	1	1	1		1
RUTACEAE	Melicope vieillardii	LR	Е					1
RUTACEAE	Myrtopsis calophylla	NE	Е	1	1	1		
RUTACEAE	Myrtopsis macrocarpa	LR	Е	1	1	1		
RUTACEAE	Myrtopsis myrtoidea	NE	Е	1	1	1	1	1
RUTACEAE	Myrtopsis selingii	LR	Е	1	1	1		
RUTACEAE	Zanthoxylum sp (BS 818)	LR	Е	1				
SALICACEAE	Casearia silvana	LR	Е	1	1	1		1
SALICACEAE	Homalium kanaliense	LR	Е			1	1	1
SALICACEAE	Homalium deplanchei/guillainii	LR	Е					1
SANTALACEAE	Elaphanthera baumannii	VU	Е	1				
SANTALACEAE	Exocarpos neo-caledonicus	LR	Е	1	1	1		1
SAPINDACEAE	Cupaniopsis fruticosa	LR	Е					1
SAPINDACEAE	Dodonaea viscosa	LR	Α	1	1		1	1
SAPINDACEAE	Guioa glauca	LR	Е	1	1	1		
SAPINDACEAE	Guioa villosa	LR	Е	1		1		1
SAPINDACEAE	Storthocalyx leioneurus	LR	Е					1
SAPINDACEAE	Storthocalyx pancheri	LR	Е	1				
SAPOTACEAE	Beccariella baueri	LR	Е	1		1		
SAPOTACEAE	Beccariella baueri/azou	LR	Е	1				
SAPOTACEAE	Beccariella crebrifolia	NE	Е			1		
SAPOTACEAE	Beccariella cf lasiantha	NE	Е		1			1
SAPOTACEAE	Beccariella sebertii	LR	Е	1	1			
SAPOTACEAE	Beccariella sp	NE	Е	1	1			
SAPOTACEAE	Planchonella endlicheri	LR	Е					1
SAPOTACEAE	Planchonella microphylla	LR	Е					1
SAPOTACEAE	Planchonella reticulata	LR	Е		1			
SAPOTACEAE	Planchonella wakere	LR	Е		1			
SAPOTACEAE	Pycnandra glabella	NE	Е		1			1
SAPOTACEAE	Trouettia lissophyla var. lissophyla	LR	Е			1		
SIMAROUBACEAE	Soulamea pancheri	LR	Е		1	1		
SMILACACEAE	Smilax spp	LR	Е	1	1	1	1	1
THYMELAEACEAE	Lethedon spp	NE	Е	1				
THYMELAEACEAE	Solmsia calophylla	LR	Е	1	1	1		1
THYMELAEACEAE	Wickstroemia indica	LR	Α	1	1	1		1
VIOLACEAE	Agatea longipedicellata	LR	Е	1	1	1		1
VIOLACEAE	Hybanthus austrocaledonicus	LR	Е			1		1



XANTHORRHOEACEA | LR E 1 1

3.6. Espèces rares, non évaluées, ou protégées : recommandations et actions de conservation

3.6.1. Espèces rares :

Cloezia aquarum et buxifolia :

il est fréquent d'observer des populations de ces espèces hydrophiles dans ces habitats à hydromorphie temporaire. Le bouturage de ces espèces à montrer depuis 2006 des résultats plus qu'encourageant. Depuis, ces espèces sont bouturées avec des taux de réussite très satisfaisants. Des campagnes de multiplication ont été réalisées en 2011.

Elaphantera baumanii:

Les récoltes sont problématiques. En effet, les oiseaux sont friands de ces fruits, de plus les fructifications sont éparses. Un test effectué en mai 2009 a montré que malgré la protection des fruits par un filet à maille de 3 mm, les fruits étaient tout de même broyés par les oiseaux ou par des rats à travers le filet puis les miettes mangées ensuite à terre (observations de terrain). L'espèce malgré son statut de rareté est relativement abondante dans le massif du Sud.. Le statut VULNERABLE est probablement à revoir et à rétrograder au statut LC (LR). Voici les localités visibles dans les collections de l'herbier de Nouméa pour cette espèce : Massif du Koniambo, Route du Carénage (Prony), Chute de la Madeleine, Plaine des Lacs, Creek Pernod, Plateau de Goro, Haute Kuébini, Mt Homedeboa (Taom), Mt Oua Tilou (850m) et Lac de Yaté.

Melaleuca gnidioides:

Dominant sur les bords de marais et dolines, très abondant dans les zones à hydromorphie temporaire et également sur les sols gabbroiques. Mesure de sauvegarde depuis 2003-2004: action annuelle à bi-annuelle de multiplication par bouturage, prélévements sur divers sites et coupe sur un grand nombre d'individus (afin d'éviter la perte de diversité génétique potentielle). Plusieurs milliers d'individus multipliés par an, utilisés en revégétalisation. Présent dans de nombreuses localités: Bon Secours, Marais Kiki, Kouran, Neué, Kaala, Yaté, Plaine des Lacs (Pernod, Madeleine, Rivière des Lacs et lac de Yaté), Prony, Vallée des Pins, Lac Naoué, Montagne des Sources, Rivière Blanche, Ngoye. Cette espèce au même titre que Elaphanthera baumanii, semble plus abondante qu'il n'y paraît, et les zones humides ne sont pas le seul habitat pour cette espèce qui semble bien s'adapter sur gabbros.

Medicosma leratii:

L'espèce a gardé son statut 'EN' malgré une déclassification par les spécialistes locaux. En effet, l'espèce très souvent présente sur les zones de cuirasse avait été au départ proposé comme 'EN', en fait, elle serait probablement à 'faible risque'. L'équipe Préservation de l'environnement a maintenant arrêté les transplantations sur cette espèce en attendant de réintroduire les individus actuellement en pépinière.

Scagea oligostemon:

L'espèce est commune sur les zones humides (Plaine des Lacs, Kuébini, Creek Pernod). Les individus sont généralement peu ramifiés et de petite taille, réduisant par la même occasion les positionnements d'inflorescences sur la plante et la possibilité de réaliser des récoltes conséquentes sur l'espèce. Il serait envisageable de réaliser des bouturages sur cette espèce sous forme de test dans un premier temps puis pour les produire si ces tests se révèlent encourageant.

Tricostularia guillauminii:

Cette cypéracée, de par sa petite taille, est souvent masquée par les cypéracées les plus communes et surtout par *Costularia xyridioides* puisqu'elle est représentée dans les habitats à tendance hydromorphe également. La multiplication par séparation de mottes montre d'excellents résultats sur cette espèce.

Tristaniopsis macphersonii : (Idem à la zone des 5 ans)

Une des espèces dominantes du plateau de Goro. Présente aussi dans une grande partie du Massif du Sud. Sa germination est facile cependant les fructifications sont étalées sur l'année et peu nombreuses. L'abondance de l'espèce laisse imaginer que des fructifications massives doivent survenir lors de stress important (perturbations telles que la sécheresse ou encore un cyclone). Le suivi de l'espèce se fait sur l'ensemble des populations à proximité (plaine des lacs, Kuebini, ensemble du bassin de la Kué, Sud du lac de Yaté). Le bouturage a donné des résultats mitigés sur cette espèce, la production restera donc préférentiellement orientée vers la multiplication à partir de graines puisque de bons taux de germination ont été observés avec une conservation possible des graines.



Pandanus lacuum:

Cette espèce est classée vulnérable. Dans la zone, les populations pour cette espèce sont éparses, il s'agit plutôt de quelques individus isolés. Le marquage des individus sur les trajectoires de piste permettra de les éviter lors de la préparation des pistes et plateformes.

Pittosporum muricatum:

A la fois considérée comme rare et protégée par le code de l'environnement. Cette espèce a strictement était observée dans les zones forestières à l'Est de la zone. Depuis 2007, l'espèce est suivie pour ses fructifications. Après multiples pertes des graines par des ravageurs (possiblement des rats ou des oiseaux) avant maturation des fruits, une production a pu être faite à partir de graines : 18 plants sont ainsi en élevage à la pépinière de Vale. Les suivis se poursuivent sur les zones ou l'espèce est plus abondante et fructifère tels que les bas de forêt Nord ou encore les forêts littorales de Port Boisé / Kanua.

Pycnandra glabella:

Quelques individus ont été observés dans les zones denses, l'habitat le plus favorable pour cette espèce étant les maquis dense à para-forestier. Un nombre important d'individus de cette espèce est actuellement en élevage en serres (540 plants, comptage du 21 Juillet 2011).

3.6.2. Espèces non-évaluées

Les espèces non-évaluées étaient déjà recensées sur la zone minière prévue à 5 ans et V5, elles n'ont pas fait l'objet d'un recensement à l'heure actuelle mais leur distribution est pour l'instant régulière au sein des nombreux inventaires de flore réalisés. Ainsi, ces espèces ne faisant pas l'objet de menaces au sens large ou n'appartenant pas à des habitats réduits, elles ne font pas partie de programmes de conservations en Nouvelle Calédonie.

3.6.3. Espèces protégées :

Dans la liste d'espèces vues sur la zone, les espèces protégées par le code de l'environnement en province Sud sont toutes les Orchidées rencontrées (à l'exception de *Eriaxis rigida, Megastylis gigas, Malaxis taurina*, ces espèces ne sont pas toutes présentes sur la zone). Ce groupe n'est pas une priorité en matière de conservation car les taxons mis en protection ne sont pas à risque et les espèces sont bien présentes en maquis sur sols cuirassés ou gravillonnaires. En conséquence, une « demande de dérogation pour la destruction d'espèces² endémiques » est jointe au dossier. Une campagne de récupération des épiphytes de la zone pourra être envisagée.

Pandanus lacuum est aussi protégée (voir paragraphe ci-dessus pour les mesures de sauvegarde existantes).

-20-

² Seuls des individus sont détruits sur cette zone et non l'espèce entière.



4. CONCLUSION

La campagne KO4 n'a pas permis de rencontrer de nouveaux taxons, certaines orchidées cette fois ci en fleurs, ont pu par contre être identifiés au rang d'espèce. Dans l'ensemble, l'ouverture de ces pistes et sondages n'impactent pas de façon notable des espèces rares qui ne soient pas déjà prises en considération. Concernant les formations végétales d'intérêt patrimonial, 5 sondages concernent de tels habitats : n°214-216-218-219-226.

5. BIBLIOGRAPHIE

Code de l'Environnement, Mars 2009, Publié en Mai 2009.

Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie: Délibération n° 193-2010/BAPS/DENV du 1er avril 2010 relative à la modification de la liste des espèces protégées par le code de l'environnement de la province Sud, publié le 8 Juin 2010.